



Formations et publications gérées par AFF

8 rue Jean-Marie Jégo  
75013 Paris  
Tel : 01.46.06.39.44  
secretariat@archivistes.org  
www.archivistes.org

#AAFSaintÉ19

## Comité scientifique : composition



### **Antoine Meissonnier, président du Comité scientifique**

Après des études à l'École nationale des chartes, des recherches en histoire politique et juridique du Moyen Âge et une formation à l'Institut national du Patrimoine, Antoine Meissonnier est devenu adjoint au chef du bureau du contrôle et de la collecte au Service interministériel des Archives de France (2012-2016). À ce poste, il a contribué à la politique

d'évaluation et de sélection des archives contemporaines et a co-piloté la rédaction du [Référentiel général de gestion des Archives](#) (octobre 2013) et du [Cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives](#) (juillet 2014).

Confronté à des projets nationaux de dématérialisation des processus administratifs, il s'est intéressé aux enjeux juridiques et techniques de la gestion de l'écrit électronique, des questions de valeur probante au défi de la pérennisation de l'information numérique, en passant par la cybersécurité. Il a participé à la réforme du cadre juridique de la valeur probante de l'écrit électronique, en contribuant aux modifications récentes du Code civil et du Code de la santé publique, ainsi qu'à la mise en œuvre du règlement eIDAS.

Attaché au partage d'expériences et à la transmission des connaissances, il a été expert aux commissions de l'AFNOR CN 46-11 « Archives / Gestion des documents d'activité » et CN 171 « Applications pour l'archivage et la gestion du cycle de vie du document », ainsi que formateur pour le ministère de la Culture, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'Association des archivistes français ou encore l'École nationale des chartes. Il a été également membre du comité scientifique du salon Documation de 2012 à 2015.

Depuis octobre 2016, il a pris la tête du département des archives, de la documentation et du patrimoine du ministère de la Justice.

Retrouvez-le sur les réseaux sociaux : [Linked In](#).



### **Maître Pascal Agosti**

Docteur en droit, avocat au barreau de Nice, associé du Cabinet Caprioli & Associés

DEA de droit des contrats d'Affaires.

Responsable des Pôles droit des contrats informatiques et électroniques et dématérialisation

Spécialiste en droit de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication

Réussite à l'examen Lead Auditor 27001.

Membre de la Commission de Normalisation SSI de l'AFNOR (notamment pour les questions relatives à la « privacy »).

15 ans d'expérience en droit des nouvelles technologies

Chargé d'enseignement dans le Master 2 Professionnel Droit des technologies de l'information et de la communication à l'Université de Nice Sophia Antipolis (Cours Contrats informatiques) et intervenant dans le Master 2 Professionnel Tiers de Confiance à l'Université de La Rochelle.

Dans le cadre de ses missions, Pascal AGOSTI a été confronté à la transparence technologique sous toutes ses formes (interopérabilité des plateformes, open data, archivage et portabilité des données...).



### **Xavier Berne**

Après une double licence droit-science politique, Xavier Berne a effectué un échange universitaire à Toronto, au Canada, puis obtenu un master 2 autour de l'économie des nouvelles filières culturelles. Journaliste pour le site spécialisé Next INpact depuis 2012, il suit de près l'actualité politique et juridique en matière de numérique (débat parlementaire, veille réglementaire, etc.). Parmi ses dossiers de prédilection, figurent la modernisation de l'action publique - notamment au travers des questions de transparence et d'Open Data -, la loi Numérique de 2016, la lutte contre le

téléchargement illégal... Son travail l'amène à saisir régulièrement la Commission d'accès aux documents administratifs afin d'obtenir des informations publiques, ce qui n'est souvent pas une mince affaire...



### **Sophie Boudarel**

Après une carrière dans l'industrie à des postes liés à la planification, l'organisation et la gestion de projets, Sophie Boudarel a choisi de mettre ses vingt années d'expérience en recherches généalogiques au service de ses clients (depuis 2012).

Généalogiste professionnelle, mais en contact avec les différents "versants" du secteur par sa présence sur internet ([La Gazette des ancêtres](#)) et son activité de conseil et de formation, elle promeut l'usage des nouvelles technologies attachées à la pratique

généalogique. Elle est également membre du comité scientifique pour l'organisation des Rencontres du Web 1418, au sein de la Mission du Centenaire.

Elle a lancé, et anime, le « ChallengeAZ », défi d'écriture auquel participent de plus en plus de services d'Archives départementales, et municipales. Attachée à la valorisation non seulement de l'histoire familiale, mais aussi des Archives, elle s'intéresse aux liens existants, et à leurs développements, entre archivistes et généalogistes.

Retrouvez-la sur les réseaux sociaux : [Linked In](#). [Twitter](#).



### **Maiwenn Bourdic**

Après un master en histoire contemporaine puis un master en archivistique à l'université d'Angers en 2008, Maiwenn Bourdic a travaillé comme archiviste dans plusieurs services d'archives territoriales (Archives départementales de la Vendée et Archives municipales de Rennes en particulier), avec un petit crochet comme chef de projet chez un éditeur de logiciel d'archives. Elle rejoint en 2016 la direction des fonds des Archives nationales, au sein du département Justice et de l'Intérieur.

Un goût prononcé pour le numérique et l'informatique l'amène en parallèle à développer et animer différents sites internet (**d'Aïeux et d'Ailleurs**, [www.daieux-et-dailleurs.fr](http://www.daieux-et-dailleurs.fr)) et outils (**Le Généafil**, [www.geneafil.fr](http://www.geneafil.fr) / @geneafil), mixant allègrement patrimoine, numérique et généalogie. Elle contribue également occasionnellement à *La Revue française de généalogie* ou à *Wikipédia et C<sup>ie</sup>*.

Elle met autant que possible ses compétences numériques au service de ses collègues, aussi bien lors de formations internes qu'au sein de l'Association des archivistes français (formations sur la médiation numérique notamment). C'est dans cet esprit que naît en 2015 **Patrimoine et numérique** ([www.patrimoine-et-numerique.fr](http://www.patrimoine-et-numerique.fr)), plateforme qui propose des tutoriels et des ressources autour d'outils numériques simples, gratuits et très utiles.

Membre de l'Association des archivistes français depuis 2008, elle pilote avec Antoine Courtin le **datasprint des archives** (<http://datasprint.forum2016.archivistes.org>) lors du forum de Troyes en 2016. L'événement est l'occasion de sensibiliser les archivistes à la réutilisation des données archivistiques, à leur visualisation mais aussi à la qualité et à la normalisation.

Très intéressée par la question de l'ouverture et de la réutilisation des données, mais aussi par les usages et la réappropriation par les publics, elle participe à plusieurs événements autour des données culturelles, parmi lesquels le premier hackathon de la Bibliothèque nationale de France, qu'elle remporte avec l'équipe du projet Gallicarte.

Retrouvez-la (entre autres) sur Patrimoine et numérique : [www.patrimoine-et-numerique.fr](http://www.patrimoine-et-numerique.fr) ; @BaO\_patrimoine



### **Violaine Challéat-Fonck**

Ancienne élève de l'école nationale des chartes, conservateur du patrimoine spécialité archives et docteure en histoire contemporaine de l'Université Paris I à l'issue de travaux de thèse portant sur les lettres et journaux de guerre de l'archiviste Hyacinthe Chobaut sous la direction de Dominique Veillon, Violaine Challéat-Fonck a débuté sa carrière comme chargée de mission pour les archives audiovisuelles et photographiques à la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense de 2004 à 2005. Elle a dirigé le pôle

archives de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD) d'août 2005 à octobre 2012.

Conservateur au sein du département de la Justice et de l'Intérieur (DJI) à la direction des fonds des Archives nationales depuis la création de ce département en 2012, elle a tout d'abord été responsable du domaine Justice. Dans ces fonctions elle a dirigé les travaux de classement du fonds de la section spéciale de la cour d'appel de Paris, juridiction d'exception créée par l'État français en 1941, et du fonds de la cour de justice du département de la Seine, juridiction de l'épuration. Elle a été commissaire associée de l'exposition *La Collaboration, 1940-1945*, aux Archives nationales, du 26 novembre 2014 au 5 avril 2015. Responsable du pôle Intérieur du DJI depuis juillet 2016, elle instruit au quotidien avec son équipe les demandes d'accès par dérogation aux archives produites par le ministère de l'Intérieur.

Elle coordonne par ailleurs depuis 2016 la mise en œuvre de l'arrêté du 24 décembre 2015 portant ouverture d'archives relatives à la Seconde guerre mondiale qui porte aux Archives nationales sur près de 700 ml d'archives conservées principalement par le département de la Justice et de l'Intérieur. Ce processus d'ouverture s'est traduit par une actualisation des informations de gestion archivistique concernant les fonds rendus librement communicables par anticipation, la réalisation de nouveaux instruments de recherche facilitant l'accès à des fonds en cours de classement, la mise en place d'un comité des lecteurs Seconde guerre mondiale réunissant usagers et archivistes, et enfin par un important volet de déclassification physique des documents classifiés conservés dans ces fonds. Ce chantier a été conduit en coopération étroite avec le ministère de l'Intérieur et le ministère des Armées. La mise en œuvre d'une gestion raisonnée et homogène des documents classifiés conservés aux Archives nationales et de leur déclassification par les autorités émettrices concernées, en application de l'Instruction générale interministérielle n°1300, constituent un axe structurant de son activité.

Membre de l'Association des archivistes français, elle a présidé de 2010 à 2013 la section archives des administrations centrales.



### **Grégoire Champenois**

Après des études à l'Université de Nantes puis à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (Master Métiers de la culture, archives), Grégoire Champenois s'est installé à Buenos Aires (Argentine) où il a travaillé comme responsable du classement aux Archives nationales de la mémoire (ANM) sur des fonds d'archives traitant des violations de droits de l'homme. Son rôle a permis de former le personnel aux normes internationales de description

archivistique et plus généralement de consolider l'ANM comme organisme dépositaire.

De retour en France, il a successivement été en charge du service des archives de la Maison départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine et du secteur des archives publiques aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Au sein de différentes associations d'archivistes, il s'est investi particulièrement dans le travail de la communication. Pour Archivistes sans Frontières - Section France, il a été membre du conseil d'administration, webmaster, responsable de la diffusion des missions et a représenté l'association au Congrès du Conseil international des Archives (ICA) de 2012. Il a été en charge des reporters qui ont couvert le VIIIe Congrès Archivistique du Mercosur à Montevideo en 2009 au nom de l'ICA. Enfin pour l'Association des archivistes français, il s'est occupé de la communication de la section des Archives Economiques et d'Entreprises entre 2010 et 2013.

Depuis 2015, il travaille comme spécialiste en gestion du patrimoine culturel au sein de Centre international pour la promotion des droits de l'homme (Centre de catégorie 2 de l'Unesco) en Argentine. Il a ainsi piloté la publication du livre *Opération Condor. 40 ans après* et présenté les conclusions de cette investigation au Congrès de l'ICA de 2016 à Séoul.

Prochainement il publiera son premier ouvrage en tant qu'auteur sur la Première guerre mondiale en Argentine, où il sera question des traces du conflit dans les archives et les monuments.

Retrouvez-le sur les réseaux sociaux : <https://www.linkedin.com/in/gr%C3%A9goire-champenois-9366a8133/>



### **Agnès Dejob**

[agnes.dejob@paysdelaloire.fr](mailto:agnes.dejob@paysdelaloire.fr), @DejobAgnes

Spécialités : pratique du métier d'archiviste dans les Archives régionales, archives du milieu militant, archives et citoyenneté, insertion professionnelle et référentiels métiers dans les archives.

Parcours professionnel : diplômée en archivistique ; responsable des Archives régionales de la Région Pays de la Loire (depuis 1998).

#### Parcours associatif :

- Conseil, classement et valorisation d'archives du monde associatif nantais et national.
- Adhérente et impliquée sur de nombreux projets dans plusieurs associations professionnelles d'archivistes : Collectif A8 (de 2003 à 2010), Association des archivistes français (depuis 2004 ; j'ai notamment été secrétaire et chef de projet référentiel métiers) ; Conseil international des archives (chef du projet Modèle de compétences pour les archives de 2009 à 2011).

#### Publications :

- 2005-2017 : articles dans différentes revues professionnelles, de l'Association des archivistes français (la *Gazette des archives*, la *Lettre des archivistes*, *Archivistes !*), de la Direction des archives de France, de l'Association des archivistes de Valence (Espagne, 2008, avec Christine Martinez), de l'Université de Magnitogorsk, (Russie, 2015) ;



- 2009 : « La nouvelle loi d'archives face aux réalités de la profession d'archiviste », *Histoire@politique*, n° de mai-août, avec Claire Bernard-Deust ;
- 2014 : *Les archives se récolent*, collection « Petits guides des archives » d'Archivistes français formations, avec Katell Auguié.

Autres activités scientifiques ou de formation : multiples interventions dans des colloques et conférences professionnels (2005-2017), formatrice occasionnelle (notamment pour Archivistes français formations), jury de concours de la fonction publique (2004-2015).



### **René Dosière**

Diplômé d'études supérieures d'histoire-géographie, René Dosière est membre honoraire du Parlement après 25 ans de présence à l'Assemblée nationale dont il a été vice-président.

Au sein de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, il

s'est investi dans quatre domaines principaux : les collectivités locales et la décentralisation ; la transparence sur le train de vie des responsables publics ; les collectivités d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie ; la transparence et le financement de la vie politique. À ce titre, il a œuvré, de manière décisive, à réformer les sanctions pénales concernant les délits non intentionnels des responsables publics ; à fiscaliser les indemnités des parlementaires, des élus locaux et des ministres ; à la réforme et au contrôle du budget de la présidence de la République ; à améliorer la transparence sur les procédures de la Cour et des chambres régionales des comptes ; à la lutte contre la corruption et le clientélisme en Polynésie française ; au statut et à l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie et, d'une manière générale, à la moralisation de la vie politique et au bon usage de l'argent public. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ces thèmes *L'argent caché de l'Elysée* (2007), *L'argent de l'Etat* (2012), *Argent, morale et politique* (2017). Il a siégé, durant ces cinq dernières années, au titre de l'Assemblée nationale, à la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) et a co-rédigé un rapport sur les Autorités administratives indépendantes. Concomitamment, il a assuré un cours de finances publiques à l'Université de Reims (en master 1 et 2).

Avant son élection comme député, il a exercé divers mandats locaux : président du conseil régional de Picardie, maire de Laon, conseiller général de l'Aisne, de manière successive compte tenu de son opposition au cumul des mandats. Il s'est retiré volontairement de la vie parlementaire en juin 2017, après avoir déposé une dernière proposition de loi sur la moralisation de la vie politique dont le nouveau gouvernement s'est largement inspiré pour élaborer son texte.



### **Benoît Jegouzo**

Benoît Jegouzo est conservateur du Patrimoine et archiviste. Titulaire d'un D.E.A. en histoire ancienne (Université de Nice-Sophia-Antipolis), il découvre la conservation du patrimoine en devenant technicien-archéologue à l'AFAN. En 1998, il est chargé de constituer et de conserver la mémoire orale et photographique de la commune de Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes). Il développe son goût pour la préservation et la valorisation des archives en intégrant les Archives départementales du Var, en 2001. Il y exerce depuis 2010 les fonctions de responsable du Département des Publics et de la Valorisation. Il est aussi chargé

de mettre en œuvre une ambitieuse politique de numérisation et intervient régulièrement comme formateur et concepteur de formations pour le CNFPT.

Féru de nouvelles technologies, il a pleinement participé à la conception et la réalisation du site Internet des Archives départementales. Il en a piloté la refonte en 2013 et s'attache aujourd'hui à le doter de fonctionnalités avancées. Il est également chef de projet pour la refonte du système d'information des Archives départementales. La structuration et la valorisation numérique des données sont au cœur de sa réflexion.



### **Sarah Labelle**

Depuis 2010, Sarah Labelle s'intéresse aux discours et pratiques sur l'« ouverture » et les données. Elle réalise des observations participantes au sein de diverses organisations (FING, Etalab, OpenDataFrance). Elle étudie les diverses médiations mises en œuvre pour impliquer les publics, et porte un intérêt particulier aux médiations documentaires : la redocumentarisation sur les portails open data (Labelle, Le Corf, 2012), la création de modèles documentaires de la contribution (Labelle et al., 2017).

En 2017, elle a coordonné la création d'un jeu sérieux pour former à la culture des données dans le cadre du programme open data locale : Les explorateurs des données territoriales.

Sarah Labelle est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 13 : elle est responsable du master 2 Politiques et Stratégies des Médias et des Industries Créatives et membre du LabSIC (EA 1803). Elle est entrée en recherche à la fin du XXème siècle en s'intéressant aux transformations médiatiques et aux politiques publiques sur le numérique. Elle a réalisé une thèse au CELSA (Université Paris-Sorbonne) sur les formes de réquisition mise en place par les politiques de développement de « la société de l'information » : elle y met en évidence l'existence d'une panoplie, un ensemble de dispositifs protéiformes et aux intentions hétérogènes, qui visent à mobiliser tant les acteurs publics que privés, les citoyens comme les habitants.



## Arnaud Lamy

Titulaire d'un DEA en Histoire des Relations Internationales, Arnaud LAMY a passé près de 2 années au sein du Service Historique des Armées au cours desquels il s'est consacré à l'étude des minutes de jugement des conseils de guerre de de la Première guerre mondiale. Après un DESS en Archivistique, Il a alterné les missions dans différents domaines publics ou privés. Depuis une quinzaine d'années il œuvre principalement dans le secteur de la santé en tant que Responsable des Archives de l'ANSM (2003-2008) puis des Laboratoires Pharmaceutiques et Dermo-

Cosmétiques Pierre FABRE à partir de 2008.

Dans ce cadre il a été confronté aux problématiques de longue conservation des documents à caractère médical (AMM, recherche Biomédicale, Vigilances), de leur pérennisation dans un contexte de dématérialisation, afin de répondre aux exigences de transparences des autorités de santé ou des patients.

Membre de l'AAF depuis 2000, il s'est investi dans différents groupes de travail et fut notamment l'un des premiers membres du Groupe de travail sur l'archivage électronique (2004 à 2007) devenu par la suite « Commission Archives Electroniques ». Enfin, il a été membre du bureau de la section des « Archives d'entreprises » de 2013 à 2016

Retrouvez-le sur les réseaux sociaux : [Linked In](#).



## Claire Lemerrier

Diplômée de l'IEP de Paris, agrégée et docteure en histoire, Claire Lemerrier, entrée au CNRS en 2003, y est actuellement directrice de recherche, rattachée au Centre de sociologie des organisations, après une première phase de carrière à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine. Dans le cadre du master recherche en sociologie de Sciences Po, elle enseigne l'usage de sources écrites, notamment archivistiques. Principalement ancrées dans un dialogue entre histoire et sociologie, mais faisant aussi appel à la science

politique, au droit et à l'économie, ses recherches portent sur les relations entre État, entreprises et marchés, principalement en France, de 1750 à nos jours. Elles sont souvent centrées sur des institutions, sans négliger les trajectoires des personnes qui les font vivre. Elle s'est ainsi intéressée aux chambres de commerce, tribunaux de commerce, instances d'arbitrage commercial et conseils de prud'hommes et, dans le cadre de recherches collectives, aux correspondances négociantes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, aux dirigeants des plus grandes entreprises françaises du XX<sup>e</sup> siècle et au devenir de l'apprentissage après la Révolution française. ([voir son CV](#))

Parallèlement, Claire Lemerrier a développé avec Claire Zalc une activité d'expérimentation et de vulgarisation de nouvelles méthodes quantitatives – ou de nouveaux usages d'anciennes méthodes – appliquées à l'histoire ([voir le site associé à leur manuel et à leur atelier](#)). Les archives les plus massives, en particulier les dossiers nominatifs (de carrière, de contentieux, de suivi par les services sociaux, etc.) se prêtent particulièrement bien à ce type de démarches, mais posent de délicates questions d'échantillonnage, que la vogue des *big data* n'a nullement rendues obsolètes. Ces questions rencontrent celles de l'évaluation et la sélection des archives, ce qui a amené Claire Lemerrier à participer régulièrement, depuis 2014, à des formations destinées aux archivistes.



Membre élue du Conseil scientifique du CNRS, Claire Lemerrier y participe activement à un groupe de travail consacré à l'information scientifique et technique, qui a récemment organisé [une journée dédiée aux questions de conservation et de partage des données de la recherche](#). Elle est également membre du comité de suivi de la Loi pour une République numérique mis en place en 2017 au ministère de la Recherche. Dans ces instances, elle s'attache à promouvoir l'*open science* tout en rappelant l'importance des savoir-faire professionnels et disciplinaires – dont ceux des archivistes – que la nouveauté supposée de la « science des données » ne doit pas conduire à dévaluer.



### **Cyril Longin**

Après une maîtrise d'histoire, un DESS métiers des archives de l'Université d'Angers (année 2000), Cyril Longin a commencé sa carrière en tant que coopérant du service national à la Mission de la France à l'ONU à Genève. De 2002 à 2010, il occupe le poste de chef du service des publics aux Archives départementales du Pas-de-Calais. Depuis décembre 2010 et devenu conservateur du patrimoine, il dirige les archives municipales de Saint-Étienne.

Ses fonctions aux Archives du Pas-de-Calais l'amènent à piloter les projets de numérisation et de mise en ligne des fonds. Ainsi, il s'intéresse dès 2008 de près à l'accès et la réutilisation des archives publiques. Il participe notamment aux groupes de travail menés par le SIAF et l'AAF sur les modalités de réutilisation des archives et l'open data d'une manière plus large. Il défend depuis de nombreuses années le rôle fondamental que l'archiviste doit jouer dans la mise à disposition de données réutilisables.

Depuis 2013, Cyril Longin porte le projet open data à la Ville de Saint-Étienne, devenant le référent "culture et gestion de la donnée" au sein de la collectivité.



### **Marie Ranquet**

Archiviste paléographe, conservateur du patrimoine, et docteur en histoire contemporaine, Marie Ranquet a d'abord soutenu une thèse d'École des chartes en 2009 sur *La seigneurie monastique du Mont-Cassin et son peuplement grec entre le XIe et le XIIIe siècles, d'après les sources écrites et archéologiques*, avant d'opérer un changement radical d'orientation et de se passionner pour l'histoire du droit d'accès à l'information publique. Elle a soutenu en 2016 sa thèse de doctorat intitulée *L'accès aux archives publiques en France. Le droit et la pratique vus par les archivistes depuis 1979*, sous la

direction de Christine Nougaret.

Marie Ranquet a été responsable de la communicabilité des archives publiques au sein du Bureau de l'accès aux archives du Service interministériel des Archives de France (2011-2016), où elle a participé à bon nombre de chantiers législatifs et réglementaires touchant les archives. Elle a notamment, avec Aude Roelly, préparé et défendu la position française concernant les archives lors de la négociation du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« Règlement général sur la protection des données »). Marie Ranquet a ensuite été, de 2016 à 2017, adjointe au chef du Bureau du contrôle et de la collecte au Service interministériel des Archives de France, à la suite d'Antoine

Meissonnier, où elle a contribué à la politique d'évaluation et de sélection des archives contemporaines. Elle exerce depuis octobre 2017 aux Archives nationales, où elle est responsable des archives des grands organes de contrôle de l'État au sein du Département de l'exécutif et du législatif.

Marie Ranquet s'intéresse particulièrement au droit des archives et à l'histoire de l'archivistique. Ses domaines de prédilection sont le droit de l'accès aux archives ainsi que celui de la protection de la vie privée (droit à l'oubli, protection informatique et libertés en tête). Elle publie régulièrement des articles portant sur ces sujets (voir par exemple, en collaboration avec Aude Roelly, « Faut-il euthanasier les archives ? Tension entre mémoire et oubli dans la société française contemporaine », in *Meta/morphoses. Les archives, bouillons de culture numérique*, La Gazette des archives, n° 245 (2017-1), 2017, p. 139-154 ; ou, toujours avec Aude Roelly, « Entre mémoire et oubli, l'archiviste funambule », *K@iros*, n° 2, janvier 2016 [kairos.univ-bpclermont.fr/l-oubli/dossier/entre-oubli-et-memoire-l-archiviste-funambule](http://kairos.univ-bpclermont.fr/l-oubli/dossier/entre-oubli-et-memoire-l-archiviste-funambule)). Marie Ranquet participe également à plusieurs formations initiales ou continues portant sur le droit des archives, dispensées par l'AAF, le ministère de la Culture, ou l'Institut du patrimoine. Elle est enfin co-fondatrice d'un carnet de recherches du Service interministériel de France, *Droit(s) des archives*, hébergé sur la plateforme électronique Hypotheses.org, qui porte plus spécifiquement sur le droit de la communication et de la réutilisation des archives publiques.

Retrouvez-la sur les réseaux sociaux : Linked In (<https://www.linkedin.com/in/marie-ranquet/>) et Twitter (@MarieRqt)



### **Bruno Ricard**

Diplômé de l'École nationale des chartes (1992) et de l'Institut national du Patrimoine (1993) - chef du centre des archives diplomatiques de Nantes de 1993 à 2000, directeur des archives départementales de l'Oise de 2000 à 2013, chargé de mission pour les affaires juridiques puis sous-directeur de la communication et de la valorisation des archives au service interministériel des archives de France depuis 2013.

Dans le cadre de ses missions au service interministériel des archives de France, il a accompagné plusieurs processus législatifs et réglementaires : loi Liberté de la création, architecture et patrimoine ; loi relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public (loi Valter) ; loi pour une République numérique (loi Lemaire) ; arrêtés d'ouverture anticipée d'archives de la Seconde Guerre mondiale (24 décembre 2015) et du procès Klaus Barbie (30 juin 2017).

Il suit actuellement l'élaboration du décret sur la diffusion en ligne des documents comportant des données à caractère personnel et le projet de loi relatif à la protection des données personnelles.

Il est membre de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) depuis 2012 et du comité du secret statistique depuis 2015, et traite régulièrement des dossiers avec la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Il est rédacteur en chef du carnet de recherches "Droit(s) des archives", créé en 2015 avec Marie Ranquet.

Hors champ normatif, la sous-direction qu'il pilote au sein du SIAF est maître d'ouvrage du portail [francearchives.fr](http://francearchives.fr) et du Grand Mémorial ; elle gère également les dossiers et programmes de politique des publics.



### Sylvie Thénault

Sylvie Thénault, historienne, est spécialiste de la colonisation et de la guerre d'indépendance algérienne. Après la soutenance de sa thèse en 1999 et son recrutement au CNRS en 2001, elle a présenté son habilitation à diriger des recherches en 2011 et est devenue directrice de recherche en 2012. Elle est actuellement directrice adjointe du Centre d'histoire sociale du XXe siècle.

Ses recherches ont d'abord porté sur les législations d'exception, les procès et l'internement des nationalistes pendant la guerre : *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie* (paru à La Découverte en 2001 et réédité en Algérie par EDIF2000 en 2010). Elles ont ensuite été élargies à l'ensemble de la période 1830-1962 et ont pris pour objet le droit colonial : *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence* (Odile Jacob, 2012). Sylvie Thénault a également publié :

- *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne* (paru chez Flammarion en 2005, réédité en poche en 2012 ; réédité en Algérie par Maarifa en 2010 et traduit en arabe par Dhalab)
- *Algérie : des "événements" à la guerre. Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Le Cavalier Bleu, 2012.
- En collaboration avec Abderrahmane Bouchene, Jean-Pierre Peyroulou et Ouanassa Siari-Tengour (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012 (réédité en poche).

<https://histoire-sociale.univ-paris1.fr/spip.php?article42>